



# Formulaire d'adhésion

OUI! Je (nous) désire (désirons) adhérer au régime ProActif, Assurance en cas de blessure.

Vous			Votre o	conjoint (s'il adhi	ère)		
Prénom	Nom de famille		Prénom Nom de famille				
Adresse rue		Арр.	Adresse	rue			Арр.
Ville	Province	Code postal	Ville		Province	Coo	de postal
Date de naissance	I M A A A A A	mme Femme	Date de nai	ssance J J M M A	AAA	Homme	Femme
Téléphone (domicile)  Téléphone (travail)			Téléphone (domicile)  Téléphone (travail)				
Adresse courriel (optionnel)		_	Adresse cou	urriel (optionnel)			
	Niveau 1	9,95 \$ / mois		Niveau 1	9,	,95 \$ / mois	;
- veuillez chois	sir le niveau de pro Vous	otection qui vou	S CONVIEN	Votre conjo			
Cochez <b>V</b> une option par personne	Niveau 1	9,95 \$ / mois		Niveau 1	9,	,95 \$ / mois	5
	Niveau 2	17,95 \$ / mois	Niveau 2		17,	17,95 \$ / mois	
	Niveau 3	24,95 \$ / mois	Niveau 3 24,95		4,95 \$ / mois		
- Déclarations	et autorisations-V	euillez remplir et s	igner				
assurance-vie (ci-après l'« A comprends que mon contre comprends que ma protectate. Je pourrai examiner la predetate. Je pourrai examiner la predetate déclare être âgé entre 18 e déclare avoir pris connais réexistante » indiquées en preconnais avoir lu l'avis « A autorise l'Assureur à inclure qui il accepte de communiq e m'engage à vous aviser da	at d'assurance confirmant le nive tion entre en vigueur le jour où l'As olice pendant 30 jours et, si je ne et 75 ans et être résident canadie sance et compris toutes les disp	au de protection choisi me ser sureur reçoit le présent formu suis pas entièrement satisfait, n. Je déclare que tous les rens positions et exclusions relativ nels» en page 2 du présent fo téléphone à sa liste nominativ de mettre fin à cette autorisat angement relatif à mes rensei jué en page 2 tous les montar	ra expédié sous plaire dûment ren je pourrai annul seignements four ves à cette couve ormulaire en page ve de clients pour ion en tout temp gnements person tts exigibles relat	peu. J'accepte d'être lié in pli et que la première prer ma police durant ce dinis dans le présent formerture d'assurance incluie 2.  Trospection commercia s au moyen d'une demannels afin que vous mettivement à la prime d'assure de lié in prime d	par toutes les dispositi rime sera prélevée de n lélai et recevoir un rem nulaire sont véridiques lant l'explication de la ale ou philanthropique, nde verbale ou écrite à tiez à jour vos dossiers	ions de la Po non compte : boursement et complets. section «Af , par lui ou to à l'Assureur.	lice d'assurance 10 jours après c des primes pay fection ou mala oute autre perso
Adhésion au débit p	réautorisé–accord de D	PA du payeur 🛮 🗹	Personnel	Entrep	rise		
naintenant, des débits préau ne base mensuelle à partir articulières » qui me sera rer haque retrait correspond à u	quence et montant des débits) : torisés (DPA) personnels du mont de la perception de la prime init nis au moment de l'envoi de la po n montant fixe qui pourra être mo la date d'échéance du prélèveme	ant de la prime correspondan iale sélectionnée ci-haut. La lice d'assurance, suivant l'acc difié, notamment suivant la nc	t au niveau chois date de percept ceptation de ma	si ci-dessus dans mon co ion de la prime initiale Proposition d'assurance	ompte à l'institution fin sera indiquée dans le par l'Assureur.	ancière dési document i	gnée en page 2, ntitulé « Conditi

Renonciation: Je renonce à toute autre confirmation avant le premier paiement et je renonce à mon droit de recevoir le préavis en cas de changement du montant du prélèvement.

Changement ou annulation: Je m'engage à informer l'Assureur, au moins 5 jours avant le prochain prélèvement prévu, de toute modification des renseignements sur le compte bancaire ou le compte de crédit MasterCard de la Banque Nationale et changement du jour de la perception. J'autorise aussi l'Assureur à effectuer les prélèvements sur un autre compte, suivant mes instructions verbales ou écrites. Dans le cas d'un compte conjoint, l'expression « je » utilisée dans la présente s'entend de tous les signataires.

Cette autorisation demeure en vigueur jusqu'à ce que l'Assureur ait reçu de ma part un préavis de sa modification ou de sa résiliation. **Je peux révoquer** mon autorisation à tout moment, sur signification d'un préavis de trente (30) jours. Pour obtenir un spécimen du formulaire d'annulation ou pour plus d'information sur mon droit d'annuler un Accord de DPA, je peux communiquer avec mon institution financière ou consulter le site de l'Association canadienne des paiements à l'adresse www.cdnpay.ca. **Je dégage** l'institution financière de toute responsabilité si la révocation n'était pas respectée, à moins qu'il ne s'agisse d'une négligence grave de sa part.

**Remboursement:** J'ai certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent Accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent Accord de DPA personnel. Pour obtenir plus d'information sur mes droits de recours, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter www.cdnpay.ca.

Consentement à la communication de renseignements: Je consens et je comprends que les renseignements contenus dans ma demande d'adhésion au débit préautorisé seront communiqués à l'institution financière, dans la mesure où cette communication de renseignements est directement reliée et nécessaire à la bonne mise en œuvre des règles applicables en matière de débits préautorisés.

## Autorisation de paiement et renseignement sur le compte (Cochez un seul mode de paiement.)

Chèque préautorisé									
	Nom de l'institution financière où est détenu le compte	e Adresse de la succursale	Adresse de la succursale						
	N° de transit N° de l'institution N°	N° du compte							
Important: Joindre un chèque personnel portant la mention «ANNULÉ» pour éviter toute erreur de transcription.									
<b>Bénéficiaire du débit préautorisé :</b> Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie, 1100, rue University, 5° étage, Montréal (Québec) H3B 2G7, Téléphone : 1 877 871-7500, Télécopieur : 514 394-6604									
Compte de crédit Mas Banque Nationale	tercard 5 2 5 8 N° de la carte		M M A A Date d'expiration						
X	J J M M A A A A	X							
Votre signature	Date de la signature	Votre signature	Date de la signature						
Limite d'une police par personne. Offert aux résidents du Canada.									

# 4- Exclusions, restrictions et limitations

#### Fyclusions

Aucune prestation ne sera versée si la Blessure ou l'Accident couvert subi par l'Assuré est directement ou indirectement attribuable à l'une ou l'autre des circonstances suivantes:

- •Blessure auto-infligée tentative de suicide ou blessure auto-infligée, que l'Assuré soit sain d'esprit ou non ;
- •Guerre ou insurrection guerre déclarée ou non, tout acte de guerre, d'émeute ou d'insurrection ou service dans les forces armées d'un pays ou d'une organisation internationale;
- •Alcool pendant que l'Assuré présentait un taux d'alcoolémie supérieur à quatre-vingt (80) milligrammes d'alcool par cent (100) millilitres de sang;
- Drogue ou poison toute ingestion volontaire de poison, de substance toxique ou non ou de drogue, sédatif ou narcotique, sauf conformément à l'ordonnance d'un Médecin, ou toute inhalation volontaire de gaz:
- •Infraction criminelle commission d'une infraction criminelle, tentative d'infraction criminelle ou commission ou provocation d'une agression;
- •Activité à haut risque comprend, sans s'y restreindre, la participation à une course motorisée, la plongée sous-marine, le parachutisme en chute libre, le parachutisme, le deltaplane, l'escalade de rochers, l'alpinisme, le saut en bungee ou la participation à une compétition sportive;
- •Insolation conséquence d'une exposition excessive aux rayons solaires ou à un appareil de bronzage;
- •Aéronef au cours d'un voyage ou d'un vol ou en embarquant ou en débarquant d'un aéronef à bord duquel l'Assuré voyageait en tant que pilote, officier ou membre de l'équipage ou à bord duquel l'Assuré donnait ou recevait une formation ou exerçait une quelconque fonction;
- Activité terroriste activité impliquant l'usage ou le déclenchement d'armes, d'engins ou d'agents nucléaires, chimiques ou biologiques.

#### Concernant la prestation Fracture exclusivement:

**Affection ou maladie préexistante** – aucune prestation pour une Fracture résultant d'une Blessure n'est payable si un diagnostic d'ostéoporose ou tout autre problème ou maladie causant l'affaiblissement d'un ou de plusieurs os a été posé avant l'entrée en vigueur de la Police d'assurance.

#### Restrictions et limitations

## Disposition particulière relativement à l'ostéoporose ou à la maladie osseuse

Si une demande de règlement liée à une Fracture est admissible en vertu de la Police d'assurance et un premier (1e) diagnostic d'ostéoporose ou de maladie osseuse est posé après la date d'entrée en vigueur de l'assurance, le montant maximal payable du vivant de l'Assuré pour toutes les Fractures subies, y compris la Fracture subie au moment du premier (1e) diagnostic, correspondra à: • 6 250 \$ pour le niveau 1 de protection, y compris le montant prévu en vertu de la Prestation de convalescence; • 12 500 \$ pour le niveau 2 de protection, y compris le montant prévu en vertu de la Prestation de convalescence; • 18750 \$ pour le niveau 3 de protection, y compris le montant prévu en vertu de la Prestation de convalescence.

L'Assuré peut conserver en vigueur l'assurance en cas de décès accidentel, de Dislocations, de Paralysie et de Brûlures au deuxième (2º) et au troisième (3º) degré si désiré.

#### Plus d'une Blessure pour le même Accident couvert

Pour un même Accident couvert, la prestation maximale qui sera versée pour toute combinaison de Fractures, Dislocations et Brûlures sera de:

• 6 250\$ pour le niveau 1 de protection, y compris le montant prévu en vertu de la Prestation de convalescence; • 12 500\$ pour le niveau 2 de protection, y compris le montant prévu en vertu de la Prestation de convalescence; • 18 750\$ pour le niveau 3 de protection, y compris le montant prévu en vertu de la Prestation de convalescence. Dans le cas où, pour le même Accident couvert, la prestation en cas de Paralysie s'appliquerait, celle-ci de même que la Prestation de convalescence associée seraient versées en sus.

# Dans le cas d'un décès accidentel

Si une prestation en cas de décès accidentel est payable en vertu de la Police d'assurance et que des prestations ont déjà été versées en cas de Blessure pour l'Accident couvert, ces dernières prestations seront déduites du montant payable en vertu de la prestation en cas de décès accidentel.

#### Réduction des prestations à l'âge de quatre-vingt-un (81) ans

Lorsque l'Assuré atteint l'âge de quatre-vingt-un (81) ans, la prestation en cas de Blessure et la prestation maximale selon le niveau de protection auquel l'Assuré a adhéré sont réduites de cinquante pourcent (50%). La Prestation de convalescence continue de correspondre à vingt-cinq pourcent (25%) de la couverture réduite. La prime ne sera pas réduite à la suite de la réduction des prestations.

# 5- Accès aux renseignements personnels

Dans le but d'assurer le caractère confidentiel des renseignements personnels détenus à votre sujet, l'Assureur constituera un dossier d'assurance dans lequel seront versés les renseignements concernant votre demande d'assurance ainsi que ceux relatifs à toute demande de règlement d'assurance. Seuls les employés ou les mandataires qui seront responsables de la souscription, de l'administration, des enquêtes et des demandes de règlements, incluant le réassureur, ou toute autre personne que vous aurez autorisée, auront accès au dossier. Votre dossier sera détenu dans les bureaux de l'Assureur. Vous aurez le droit de prendre connaissance des renseignements personnels contenus dans votre dossier et, le cas échéant, de les faire rectifier, en formulant une demande écrite à: Assurance-vie Banque Nationale, Officier d'accès aux renseignements personnels, 1100, rue University, 5° étage, Montréal (Québec) H3B 2G7.

## Des questions? Composez sans frais le 1 877 871-7500.

Postez les deux pages du formulaire dûment remplies à: Assurance-vie Banque Nationale, Service à la clientèle, 1100, rue University, 5° étage, Montréal (Québec) H3B 2G7